

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Patrimoine BATIGERE : qualité et performance énergétique au service des clients

BATIGERE s'est engagé dans un protocole d'accord avec l'organisme CERQUAL PATRIMOINE pour obtenir la certification Patrimoine Habitat sur sa production de logements réhabilités. Une démarche qui s'inscrit en continuité des actions précédemment menées, puisque dès 2006, un accord du même type avait été signé pour certifier l'ensemble de la production neuve Habitat & Environnement, avec l'organisme certificateur CERQUAL. Cet engagement concerne toutes les sociétés ESH du réseau BATIGERE et prévoit que les opérations de réhabilitation, de l'ordre de 1000 à 1500 par an, feront l'objet d'un audit afin de vérifier leur conformité aux critères du référentiel de certification de CERQUAL PATRIMOINE, élaboré autour de 9 thèmes : management de l'opération, sécurité des occupants, qualité sanitaire des logements, accessibilité et qualité d'usage, équipements et confort des parties communes, équipements techniques des logements, performance énergétique et confort acoustique des logements.

Cette initiative répond aux orientations stratégiques de BATIGERE et vise notamment, dans le cadre de son Plan Stratégique de Patrimoine et de son volet énergétique, à mieux répondre aux exigences des clients en termes de confort et d'économies de charges dans leurs logements. C'est aussi une illustration de la dynamique qualité de BATIGERE qui a obtenu en septembre dernier, le renouvellement de son certificat de conformité à la norme ISO 9001 auprès de l'AFAQ mais aussi l'extension de ce périmètre de certification à des sociétés ESH implantées en Ile de France et en Bourgogne.

Contact : Sylvie Girault

Directrice de La Communication et de la Cohésion BATIGERE

06 85 23 86 57

03 87 39 56 18

sylvie.girault@batigere.fr